

# REPUBLIQUE DU NIGER

Fraternité -Travail- Progrès

**Ministère des Finances**

## EXPOSE DES MOTIFS DU PROJET DE LOI DE REGLEMENT POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

# EXPOSE DES MOTIFS DU PROJET DE LOI DE REGLEMENT POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

Le présent exposé des motifs présente les résultats d'exécution du budget général de l'Etat et des comptes spéciaux du trésor au titre de l'année 2018. Il s'articule autour des points suivants :

- 1-Contexte de l'exécution du budget 2018
- 2- Présentation des prévisions budgétaires 2018
- 3- Résultats d'exécution du budget général de l'Etat 2018
- 4- Résultats d'exécution des Comptes Spéciaux du Trésor 2018

## I-CONTEXTE DE L'EXECUTION DU BUDGET 2018

### **1.1. Environnement économique international, régional et sous régional**

*Au plan international*, l'activité économique sur la période 2017-2018 a été marquée par une accélération de la croissance sur les deux années. Cette croissance s'est affichée à 3,6% en 2018 contre 4% en 2017, en lien avec l'escalade des tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine, le durcissement de la politique du crédit en Chine et le resserrement des conditions financières dans les pays avancés.

*Au plan régional*, notamment en Afrique subsaharienne, le rythme de croissance est resté stable à 3% en 2017 et en 2018. *Au Nigeria*, la croissance s'est accélérée en 2018 à 1,9% après 0,8% en 2017. Cette accélération de la croissance de l'économie nigériane est largement impulsée par la production du pétrole, qui est remontée à 2,03 millions de barils par jour et qui profite d'une accalmie des attaques des installations pétrolières dans le delta du Niger.

*Dans les pays membres de l'UEMOA*, l'activité économique a été dynamique depuis le début de l'année 2018. Le taux de croissance économique de l'Union est ressorti à 6,8% en 2018 contre 6,6% en 2017, porté essentiellement par la vigueur de la demande intérieure.

Le taux d'inflation en 2018 est resté modéré dans la plupart des pays, en deçà de la norme communautaire suite à la disponibilité des produits de base.

### **1.2. Environnement économique national**

Au niveau national, la situation économique récente est marquée par la poursuite de la mise en œuvre du Plan de Développement Économique et

Social (PDES) 2017-2021 et celle du Programme Économique et Financier 2017-2020, appuyé par la Facilité Élargie de Crédit (FEC) du FMI.

Le taux de croissance réel en 2018 est estimé à 6,5% contre 4,9% en 2017. Cette accélération est imputable à celle de l'activité des secteurs primaire et tertiaire.

Plus précisément, le secteur primaire a enregistré une hausse de 7,4% en 2018, et un accroissement annuel moyen de 8,0% sur la période 2016-2018. Ce secteur a été porté par les performances de la branche agriculture qui s'est accrue de 11,9% en moyenne par an, en rapport avec une pluviométrie plus favorable et des effets induits des programmes de l'Initiative 3N.

Quant au secteur tertiaire, il a augmenté de 6,6% en 2018, avec une croissance moyenne de 4,6% sur la période 2016-2018. Le dynamisme de ce secteur provient de la bonne tenue des branches administration publique, commerce et communication.

S'agissant du niveau général des prix, le taux d'inflation, en moyenne annuelle, est ressorti à 2,7% en 2018, contre 2,4% en 2017.

En ce qui concerne les critères de convergence au sein de l'UEMOA, le Niger en a respecté 3 des 5, à savoir le taux d'inflation, le ratio masse salariale en pourcentage des recettes fiscales et le taux d'endettement. Les critères non respectés concernent le solde budgétaire, dons compris, en pourcentage du PIB (-4,1%) et le taux de pression fiscale (15,2%).

Le tableau ci-après donne la situation des critères entre 2017 et 2018

**Tableau 1 : état des critères de convergence 2017 et 2018**

Critères de convergence de la zone UEMOA	Normes communautaires	2017	2018
<u>Critères de premier (1er) rang :</u>			
Ratio du solde budgétaire global avec dons (en % du PIB)	>=-3%	-5,7%	-4,1%
Taux d'inflation en moyenne annuelle (variation en moyenne annuelle de l'indice harmonisé des prix à la consommation base 2014)	<=3%	2,4%	2,7%
Ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure / PIB	<=70%	47,3%	48,1%
<u>Critères de second (2nd) rang :</u>			
Ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales	<=35%	43,5%	34,7%
Taux de pression fiscale (= Recettes fiscales / PIB)	>=20%	13,1%	15,2%

Au terme de l'année 2018, le contexte économique a été marqué par des chocs exogènes en particulier les chocs climatiques, les chocs sécuritaires, la baisse des cours des matières premières, etc.

Ces différents chocs ont eu pour conséquences :

- une hausse importante des dépenses publiques, notamment les dépenses de sécurité et celles liées à la prise en charge des personnes déplacées pour des raisons de conflits ou de catastrophe naturelle ;
- une réduction des recettes intérieures du fait de la baisse des cours des matières premières, de la fermeture de certaines sociétés ainsi que de l'inaccessibilité de certaines zones pour des raisons de conflit.

Pour pallier ces difficultés, le Gouvernement a axé ses efforts autour de l'amélioration de l'environnement social, de la conjoncture économique au niveau national, de la situation sécuritaire et une mobilisation conséquente des ressources extérieures.

Le développement qui suit présente l'exécution du budget de l'Etat de l'année 2018 à travers le rappel des prévisions budgétaires, la situation de l'exécution du budget et les résultats atteints. Il convient de rappeler qu'il s'agit du premier budget préparé et exécuté en mode budget programme conformément à la loi organique relative aux lois de finances.

## II - PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL

### **Le budget de l'Etat est composé du budget général et des budgets des Comptes Spéciaux du Trésor**

#### **2-1 : Budget général de l'Etat**

Le budget initial 2018 a été arrêté à un montant de 1.900,86 milliards. Il a connu deux rectifications. La première rectification a rehaussé le budget général de l'Etat de 71,11 milliards pour l'établir à 1971,97 milliards. Elle a consacré la prise en compte des appuis budgétaires provenant de certains partenaires techniques et financiers, du produit de la vente d'une licence de téléphonie et du bonus de signature des contrats de permis de recherches pétrolières.

La deuxième rectification du budget l'a fait accroître de 8,0 milliards pour l'arrêté à 1.979,97 milliards. Elle s'est justifiée par le besoin de prendre en compte un appui budgétaire additionnel de la BAD et son affectation, ainsi qu'un réaménagement des crédits pour soutenir davantage les secteurs sociaux et les infrastructures.

Au total, le budget initial a connu une augmentation, en recettes et en dépenses de 79,11 milliards.

Le tableau qui suit donne l'évolution des prévisions des ressources et des dépenses du budget général de l'Etat 2018.

**Tableau 2: Données prévisionnelles du budget de l'Etat**

Nature des recettes	LFI	LFR1	LFR2	Var LFI-LFR2
<b>1 - Ressources</b>				
12. Dons projets et Legs	417,33	432,76	440,76	-23,43
14. Emprunts obligataires	150,00	150,00	150,00	0,00
15. Emprunts projets	210,27	210,27	210,27	0,00
16. Emprunts budgétaires	91,40	91,40	91,40	0,00
70. Vente de produits et services	5,36	5,36	5,36	0,00
71. Recettes fiscales	982,69	983,38	983,38	-0,69
72. Recettes non fiscales	25,69	25,69	25,69	0,00
75. Recettes exceptionnelles	17,11	72,11	72,11	-55,00
77. Produits Financiers	1,00	1,00	1,00	0,00
<b>Total ressources</b>	<b>1 900,86</b>	<b>1 971,97</b>	<b>1 979,97</b>	<b>-79,12</b>
<b>2 - Dépenses</b>				
1. Dette publique	228,94	250,61	263,61	-34,67
2. Dépenses de personnel	276,429	276,43	276,43	0,00
3. Biens et services	131,404	138,28	138,28	-6,88
4. Transferts et subventions	245,813	252,89	252,89	-7,08
5. Investissements	1018,272	1 053,76	1048,76	-30,49
<b>Total dépenses</b>	<b>1 900,86</b>	<b>1 971,97</b>	<b>1 979,97</b>	<b>-79,11</b>

**2-2 Budgets des Comptes Spéciaux du trésor (CST)**

Les prévisions des recettes et des dépenses des comptes spéciaux inscrites dans la loi de finances initiale s'établissaient à un montant total de 23,85 milliards. Ces prévisions n'ont pas connu de modifications au cours de l'année.

Elles sont réparties, par compte spécial, conformément au tableau 3 ci-après.

**Tableau 3 : Prévisions budgétaires des CST**

Intitulé Programme	Montant
Magasin sous Douane	294 972 913
Fonds spéciale d'études et de contrôle	181 500 000
Affrètements avions	1 660 500 000
Fonds national de retraites	8 500 000 000
Fonds de développement du tourisme	132 000 000
Fonds de l'énergie	1 700 000 000
Fonds d'Investissements prioritaires	3 000 000 000
Fonds d'accès universel	8 332 652 212
Fonds national du développement du sport	50 000 000
<b>TOTAL CST</b>	<b>23 851 625 125</b>

### III RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET GENERAL DE L'ETAT

L'exécution du budget général 2018 se présente suivant les détails ci-après exposés, en recettes et en dépenses.

#### **3 - 1 Exécution des recettes du budget général de l'Etat**

A fin décembre 2018, les recettes du budget général de l'Etat ont été réalisées à hauteur de **1 673,02 milliards** pour des prévisions annuelles de 1979,97 milliards, soit un taux de réalisation de **84,50%**.

Le tableau ci-dessous présente leur niveau de réalisation par grandes catégories :

**Tableau 4 : Niveau de réalisation des recettes du budget général de l'Etat**

Article	Libellé	Prévisions finales	Réalisations	Taux de réal.
1- Ressources extérieures				
12	Dons et legs	440,76	325,67	73,89%
	<i>dont: Aides projets</i>	342,57	259,85	75,85%
	<i>Aides budgétaires</i>	98,19	65,82	67,03%
15	Tirages sur emprunts projets	210,27	95,33	45,34%
16	Emprunts programmes	91,4	108,41	118,61%
	<b>Total ressources extérieures</b>	<b>742,43</b>	<b>529,41</b>	<b>71,31%</b>
2- Ressources de financement				
14	Obligations du Trésor	150	153,42	102,28%
	<b>Total obligations du Trésor</b>	<b>150</b>	<b>153,42</b>	<b>102,28%</b>
3 - Ressources internes				
70	Vente de produits et services	5,36	4,31	80,43%
71	Recettes fiscales	983,38	903,28	91,85%
72	Recettes non fiscales	25,69	18,52	72,08%
75	Recettes exceptionnelles	72,11	63,91	88,63%
77	Produits financiers	1	0,17	17,05%
	<b>Total ressources internes</b>	<b>1 087,54</b>	<b>990,19</b>	<b>91,05%</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 979,97</b>	<b>1 673,02</b>	<b>84,50%</b>

#### **3.1.1 Ressources extérieures**

Les ressources extérieures sont composées des dons et legs et des emprunts extérieurs. Au 31 décembre 2018, le montant total mobilisé auprès des

partenaires techniques et financiers s'établit à **529,41 milliards** pour des prévisions annuelles de 742,43 milliards, soit un taux de réalisation de **71,31%**. Les ressources extérieures représentent 31,64% des réalisations totales des recettes.

### 3.1.1.1 Dons et legs

Les dons et legs sont composés des aides projets et des aides budgétaires. Ils ont été réalisés à hauteur de **325,67 milliards**, pour des prévisions de **440,76 milliards**, soit un taux de **73,89%**. Ils se décomposent comme suit :

Les aides projets, communément appelées aides non remboursables (ANR), enregistrent un niveau de décaissement de **259,85 milliards**, pour des prévisions annuelles de **342,57 milliards**, soit un taux de réalisation de **75,85%**. Ce taux reflète le niveau d'intégration, dans la chaîne de dépenses, des données collectées auprès des partenaires techniques et financiers.

Les aides budgétaires enregistrent un niveau de réalisation de **65,82 milliards**, pour des prévisions annuelles de **98,19 milliards** soit un taux de réalisation de **67,03%**. Elles proviennent des partenaires ci-après :

- Appui au dispositif national de sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (UE)	28 092 114 843
- Appui budgétaire du Trésor Français AFD	6 559 570 000
- Aide budgétaire secteur éducation Union Européenne (FED 11)	16 070 946 500
- Appui budgétaire Luxembourg (FC Education)	13 023 515 789
- Appui budgétaire Suisse (FC Education)	600 000 000
- Appui budgétaire Unicef (FC Education)	71 988 900
- Fonds d'investissement ARTP	1 400 000 000

Le montant total des aides mobilisées représente 3,93% du montant total des recettes réalisées.

### 3.1.1.2 - Emprunts

Les emprunts comprennent les tirages sur emprunts projets et les emprunts programmes.

A fin décembre 2018, leur exécution se présente ainsi qu'il suit :

- Les tirages sur emprunts projets qui sont les concours remboursables destinés au financement des projets et programmes de développement ont accusé un niveau de réalisation de **95,33 milliards** pour des prévisions annuelles de **210,27 milliards**, soit un taux de **45,34%**. Comme pour les aides projets, ce niveau de réalisation est le reflet de la disponibilité des données financières d'exécution des projets, collectées auprès des partenaires techniques et financiers.
- Les emprunts programmes, constitués des appuis directs au budget sous forme de prêts, ont connu un niveau de mobilisation de **108,41 milliards** sur un montant total prévisionnel annuel de **91,40 milliards**,

soit un taux de réalisation de **118,61 %**. Les principaux bailleurs sont les suivants :

- Tirage FMI	22 407 113 700
- Emprunt budgétaire (BM)	62 818 093 541
- Emprunt Budgétaire (BAD)	23 187 029 435

Le montant total des emprunts mobilisés s'élève à **203,74 milliards** représentant **12,18%** de recettes totales mobilisées.

### 3.1.2 Obligations du trésor

Les produits des obligations du trésor ont accusé un niveau de réalisation de **153,42 milliards** pour des prévisions annuelles de **150,00 milliards** de francs, soit un taux de réalisation de **102,28%**. Ces produits ont été levés sur le marché financier de l'UEMOA. Les obligations du Trésor représentent 9,17% des réalisations totales des recettes budgétaires.

### 3.1.3 Recettes internes

Les recettes internes du budget de l'Etat sont constituées des recettes fiscales, des recettes non fiscales et des recettes exceptionnelles.

A fin décembre 2018, le montant total des recouvrements des recettes internes a atteint **990,19 milliards** sur des prévisions de **1 087,54 milliards**, soit un taux de réalisation de **91,05%**. Les ressources internes représentent **59,19%** des recettes totales réalisées.

Le tableau qui suit donne le niveau de réalisation des recettes internes par grandes catégories.

**Tableau 5: Niveau de réalisation des recettes internes de l'Etat**

PARAG.	LIBELLES	LFR2	Réal. 2018	Taux
<b>70-Ventes de produits et services</b>				
701	Ventes de produits	0,03	0,03	94,69%
702	Ventes de prestations de services	5,34	4,28	80,20%
	<b>Total 70</b>	<b>5,37</b>	<b>4,31</b>	<b>80,28%</b>
<b>71 - Recettes fiscales</b>				
711	Impôts sur les revenus, les bénéfiques et gains en capital	145,46	116,53	80,11%
712	Impôts sur les salaires versés et autres rémunérations	57,58	51,71	89,80%
713	Impôts sur le patrimoine	22,42	15,32	68,32%
714	Autres impôts directs	4,05	2,19	54,09%
715	Impôts et taxes intérieurs sur les biens et services	334,73	379,66	113,42%
716	Droits de timbre et d'enregistrement	53,51	38,89	72,68%
717	Droits et taxes à l'importation	250,64	216,10	86,22%
718	Droits et taxes à l'exportation	48,8	49,90	102,25%

719	Autres recettes fiscales	66,2	32,98	49,82%
	<b>Total 71</b>	<b>983,39</b>	<b>903,28</b>	<b>91,85%</b>
<b>72 - Recettes non fiscales</b>				
721	Revenus de l'entreprise et du domaine	12,86	9,84	76,55%
722	Droits et frais administratifs	6,29	4,84	76,92%
723	Amendes et condamnations pécuniaires	5,96	3,25	54,54%
729	Autres recettes non fiscales	0,58	0,58	100,65%
	<b>Total 72</b>	<b>25,69</b>	<b>18,52</b>	<b>72,08%</b>
<b>75 - Recettes exceptionnelles</b>				
751	Remises et annulations de dette	8,76	0,00	0,00%
759	Autres recettes exceptionnelles	63,35	63,91	100,89%
	<b>Total 75</b>	<b>72,11</b>	<b>63,91</b>	<b>88,63%</b>
<b>77-Produits financiers</b>				
772	Intérêts sur les dépôts à terme	1	0,17	17,05%
	<b>Total 77</b>	<b>1,00</b>	<b>0,17</b>	<b>17,05%</b>
	<b>Total des ressources internes</b>	<b>1 087,56</b>	<b>990,19</b>	<b>91,05%</b>

### 3-1.3.1 Recettes fiscales

Le montant total réalisé à fin décembre 2018 au titre des recettes fiscales a atteint **903,28 milliards**, pour des prévisions annuelles de **983,38 milliards**, soit un taux de réalisation de **91,85%**.

Les recettes fiscales représentent **91,22%** du montant total des recettes internes recouvrées.

Le recouvrement de ces recettes est assuré par la Direction Générale des Impôts (DGI) et la Direction Générale des Douanes (DGD).

Au niveau de l'administration douanière, les faits ci-après ont caractérisé les actions de recouvrement :

- la rupture du pont de Malanville (principal corridor de ravitaillement de notre pays en marchandises) ayant perturbé le trafic durant 25 jours ;
- l'arrêt de la raffinerie de pétrole durant plus de deux mois pour des raisons de maintenance ;
- le ralentissement des activités des sociétés minières (COMINAK et SOMAIR) ;
- le faible effet de l'application de la valeur seuil ;
- la hausse des exonérations et des OP en lien avec l'importation du matériel de sécurité et les travaux sur financement extérieur ;

Au niveau de la DGI, la mobilisation des recettes a été marquée, entre autres, par les faits ci-après:

- les retombées du contrôle exercé, notamment au niveau des grandes sociétés, pour ce qui est de l'Impôt et traitement (ITS), la TVA et la TIPP, ainsi que des notaires ;
- l'augmentation en volume des opérations douanières (taxe sur les tabacs et cigarettes) ;
- la baisse de la production (redevance ad valorem).

### **3-1.3.2 Recettes non fiscales**

Elles sont constituées essentiellement des produits divers recouverts par la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP) et la DGI. Le montant total recouvert à fin décembre 2018 s'élève à **18,52 milliards** pour des prévisions annuelles de **25,69 milliards**, soit un taux de réalisation de **72,08%**.

### **3.1.3.3 Recettes exceptionnelles**

Les recettes exceptionnelles sont des recettes à caractère non permanent, recouvrées par la DGTCP et la DGI. Elles ont connu un taux de réalisation de **88,63%**, représentant **63,91 milliards** pour des prévisions annuelles de **72,11 milliards**.

## **3-2- EXECUTION DES DEPENSES DU BUDGET GENERAL DE L'ETAT**

A fin décembre 2018, les dépenses du budget général de l'Etat ont été exécutées à hauteur de **1 585,87 milliards**, pour des prévisions annuelles de **1 979,97 milliards**, soit un taux d'exécution de **80,10%**.

Les dépenses du budget général peuvent être classées en dépenses sectorielles et charges communes.

Les charges communes sont constituées du remboursement du service de la dette publique (212,01 milliards), des exonérations et compensations fiscales (163,17 milliards), des dépenses d'eau, d'électricité et de téléphone (21,17 milliards), du transfert au compte spécial FNR (8 milliards), des pécules des ASCN (3 milliards), des contributions aux Organisations internationales et écoles inter -Etat (2 milliards) et des autres charges communes.

Les dépenses sectorielles sont allouées principalement aux secteurs prioritaires suivants : Education : 23,1%, sécurité (18,3%), développement rural et sécurité alimentaire (16,5%), énergie et infrastructure (11,7%), santé (10,5%). Les dépenses sectorielles s'établissent à 1030,37 milliards en 2018 et sont catégorisées comme suit :

- les dépenses salariales : les traitements et salaires occupent le premier poste de dépenses des secteurs de la sécurité (53,4%), de l'éducation (38,3%) et des régies financières (33,7%). En outre, le secteur de la sécurité englobe 36,9 % de la masse salariale globale, suivi du secteur de l'Education avec 33,3% et de celui de la santé 9,2%.
- les dépenses sectorielles d'achats de biens et services : elles sont réparties principalement entre le secteur des institutions (30,1%), celui

de la sécurité (25,2%), de l'éducation (13,0%) et les régies financières (13,5%), etc.

- les dépenses sectorielles de transferts et subventions : elles sont absorbées à hauteur de 56,7% par le secteur de l'Education (pécules des contractuels, subventions aux universités, etc), à 16,5% par le secteur de la santé (subvention aux hôpitaux, écoles de santé, pécule des contractuels), et 12,8% par les institutions (dotation Assemblée Nationale).

- les dépenses sectorielles d'investissements : les investissements sectoriels du budget général, en 2018, sont essentiellement exécutés au niveau des secteurs du développement rural (28,9%), de l'énergie et infrastructures (21,1%), de la sécurité (11,9%), de la santé (10,3%) et de l'éducation (9,2%).

Le tableau qui suit donne l'exécution des dépenses par catégorie.

**Tableau 6 : Niveau d'exécution des dépenses du budget de l'Etat**

Catég.	Libellé	Crédits votés	Ordonnancements	Taux d'exécution
1	Dettes publiques	263,62	212,01	80,42%
2	Dépenses de personnel	276,43	273,75	99,03%
3	Achat de biens et services	138,44	103,27	74,60%
4	Subvention et transferts courants	253,06	238,21	94,13%
5	Investissements exécutés par l'Etat	1 048,42	758,64	72,36%
	<i>Projets financements ANR</i>	<i>334,57</i>	<i>268,40</i>	<i>80,22%</i>
	<i>Projets financements emprunts</i>	<i>210,27</i>	<i>95,33</i>	<i>45,34%</i>
	<i>Financement trésor</i>	<i>503,58</i>	<i>394,91</i>	<i>78,42%</i>
	<b>TOTAL BUDGET</b>	<b>1 979,97</b>	<b>1 585,87</b>	<b>80,10%</b>

Les développements qui suivent présentent l'exécution par grandes catégories de dépenses du budget de l'Etat.

### **3-2.1 Amortissement et charges de la dette publique**

Les dépenses relatives à la dette sont constituées de la dette intérieure et de la dette extérieure. Le montant total exécuté s'élève à **212,01 milliards** pour des prévisions de **263,62 milliards**, soit un taux de **80,42%**.

### **3-2.2 Dépenses de personnel**

Les dépenses de personnel sont composées des salaires civils et militaires ainsi que de leurs accessoires. A fin décembre 2018, le niveau d'exécution des dépenses de personnel a atteint **99,03%**. En effet, sur des prévisions annuelles de **276,43 milliards**, les réalisations ont atteint **273,75 milliards**.

### 3-2.3 Dépenses d'achats de biens et services

Les dépenses d'achats de biens et services relèvent du fonctionnement courant de l'administration. Dans l'ensemble, le niveau d'exécution a atteint **103,27 milliards** pour des prévisions annuelles de **138,44 milliards**, soit un taux d'exécution de **74,60%**.

*Les dépenses de fonctionnement ont porté essentiellement sur les rubriques suivantes : eau, électricité, téléphone (23,14%), Matières, matériel et fourniture (12,18%), frais de transport et de mission (11,22%), autres achats de biens (10,08%), entretien et maintenance (7,96%), matériel et fournitures spécifiques (7,10%), prestation des services (6,85%), dépenses de communications (6,27%).*

### 3-2.4 Subventions et transferts courants

Ce poste de dépenses comprend essentiellement les subventions accordées aux établissements publics à caractère administratif et à certaines administrations publiques, les transferts au profit des ménages (pécules et bourses notamment), les contributions aux organisations internationales, la formation des personnels de l'Etat, les évacuations sanitaires et la gratuité des soins. Le niveau d'exécution a atteint **94,13%**, correspondant à **238,21 milliards** sur un montant prévisionnel de **253,06 milliards**.

*Les dépenses de subventions et transferts ont porté essentiellement sur les rubriques suivantes : Transferts aux établissements publics nationaux (32%), transferts aux ménages (27%), transferts aux autres administrations publiques 23%, pensions de retraites des fonctionnaires (4%), transfert aux autorités supranationales et contribution aux organisations internationales (6%).*

### 3-2.5 Dépenses d'investissements de l'Etat

Les investissements de l'Etat sont constitués de l'équipement des administrations (matériels et mobiliers) et des projets et programmes. A la fin de l'année 2018, le montant total réalisé a atteint **758,64 milliards** sur des prévisions annuelles de **1.048,42 milliards**, soit un taux d'exécution de **72,36%**. Les investissements de l'Etat sont financés soit sur ressources propres, intégrant les PPTE et les dépenses fiscales, soit sur ressources extérieures constituées des Aides Non Remboursables (ANR) et des emprunts. Le tableau qui suit donne le détail des réalisations par source de financement.

**Tableau 7** : Niveau d'exécution des dépenses d'investissement

Libellé	Crédits votés	Mandatements	Taux d'exécution
<b>1 - Investissements sur ressources propres</b>			
Investissements projets et programmes	262,05	236,15	90,12%
Contrepartie aux projets et programmes	7,4	3,56	46,43%
Investissements administration	230,94	154,23	66,79%
Investissements PPTE	3,2	0,97	30,33%
S/Total 1	503,59	394,91	78,40%

<b>2 - Investissements sur ressources extérieures</b>			
Projets financements ANR	334,57	268,4	80,22%
Projets financements emprunts	210,27	95,33	45,34%
S/Total 2	544,84	363,73	66,78%
<b>TOTAL BUDGET</b>	<b>1 048,43</b>	<b>758,64</b>	<b>72,36%</b>

Il peut être relevé que les projets et programmes sur financement propre ont connu le plus haut niveau d'exécution (90,12%) suivi de ceux financés par les aides non remboursables (80,22%).

### 3.3 Résultat d'exécution budget général de l'Etat

Le budget général de l'Etat 2018 a été exécuté :

- en recettes, au montant total de recouvrement de **mille six cent soixante-treize milliards vingt un millions deux cent mille six cent quatre-vingt-sept (1.673.021.200.687) FCFA** ;
- en dépenses, au montant total de mandatement de **mille cinq cent quatre-vingt-cinq milliards huit cent soixante-un millions cinq cent quatre-vingt-un mille deux cent trente-neuf (1.585.861.581.239) FCFA**.

Il ressort ainsi un excédent des recouvrements sur les mandatements de **quatre-vingt-sept milliards cent cinquante-neuf millions six cent dix-neuf mille quatre cent quarante-huit (87.159.619.448) FCFA**.

## IV - RESULTAT D'EXECUTION DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR

A la fin de l'année 2018, les recettes et les dépenses des Comptes Spéciaux du Trésor ont été exécutées respectivement pour un montant total de **10,29 milliards** et **22,84 milliards**. Il se dégage ainsi un résultat déficitaire de **12,55 milliards**.

Le tableau qui suit présente les résultats des budgets de chaque compte spécial du trésor.

**Tableau 8:** Recettes et dépenses des comptes spéciaux du Trésor

Intitule	crédit votés	Recettes	Dépenses	Résultat	
				Excédent	Déficit
Magasin sous douane	294,97	631,37	76,09	555,28	0
Fonds Spécial d'Etudes et de Contrôle	181,50	49,1	8,5	40,6	0
Affrètement Avion	1 660,50	0	0	0	0
Fonds National de Retraite	8 500,00	15 871,58	22 960,83	0	7 089,25
Fonds de développement du Tourisme	132,00	241,7	64,73	176,97	0
Fonds de l'Energie	1 700,00	0	0	0	0

Fonds d'Investissement Prioritaire	3 000,00	0	0	0	0
Fonds d'Accès Universel	8 332,65	1 495,51	0	1 495,51	0
Fonds National du Développement du Sport	50,00	0	0	0	0
<b>Total général</b>	<b>23 851,63</b>	<b>18 289,26</b>	<b>23 110,15</b>	<b>2 268,36</b>	<b>7 089,25</b>

## CONCLUSION

Au terme de l'année 2018, le montant total des réalisations des recettes du budget général de l'Etat et des comptes spéciaux du trésor s'élève à **mille six cent quatre-vingt-onze milliards trois cent dix millions quatre cent soixante-trois mille cinq cent quatre (1.691.310.463.504) FCFA**, contre des dépenses de **mille six cent huit milliards neuf cent soixante-onze millions sept cent trente un mille huit cent vingt-huit (1.608.971.731.828) FCFA**. Il ressort un résultat positif de **quatre-vingt-deux milliards trois cent trente-huit millions sept cent trente un mille six cent soixante-seize (82.338.731.676) FCFA**.

Le tableau qui suit donne la répartition des résultats par budget.

**Tableau 9: Répartition des résultats par budget**

BUDGET	RECETTES			DEPENSES			Résultats globaux
	Prévision	Exécution	%	Prévision	Exécution	%	
Budget Général de l'Etat	1 979,97	1 673,02	84,50%	1 979,97	1 585,86	80,10%	87,16
Comptes Spéciaux du Trésor	23,85	18,29	76,68%	23,85	23,11	96,90%	-4,82
<b>TOTAL</b>	<b>2 003,82</b>	<b>1 691,31</b>	<b>84,40%</b>	<b>2 003,82</b>	<b>1 608,97</b>	<b>80,30%</b>	<b>82,34</b>

Le niveau d'exécution du budget 2018 est appréciable malgré les difficultés liées à la mise en œuvre des réformes en matière de finances publiques, notamment l'exécution du budget sous forme du budget programme et la production des Rapports Annuels de Performance

Toutefois, le Gouvernement poursuivra la mise en œuvre de ces réformes en :

- améliorant le mécanisme actuel d'exécution du budget, tenant compte des insuffisances constatées ;
- mettant en œuvre les dispositions légales restantes, afin de se conformer au cadre juridique communautaire en matière des finances publiques.